

» PRESSE NATIONALE

Economie ↻



KANAWOLO : DES OUVRAGES DE PLUS DE DEUX MILLIARDS FCFA LIVRÉS AUX POPULATIONS

Le conseiller technique du ministre de l'Équipement et de l'Entretien routier, Abou Nibi Coulibaly, a inauguré dimanche dernier, les infrastructures socioéconomiques de base réalisées dans le cadre du projet de renforcement de la route, section Bouaké-Ferké. C'était à l'esplanade de la plateforme de commercialisation des produits vivriers au carrefour Kanawolo, en présence des autorités et des populations. D'un coût global de 2 638 686 725 FCFA, ces travaux ont été financés conjointement par les ressources du C2D et un prêt souverain de l'AFD. Ils vont contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations de la zone d'influence du projet en sécurisant et en favorisant leur accès.



RESTAURATION DU COUVERT FORESTIER : LA CIDT VA PLANTER 40 000 ARBRES AVANT FIN 2021

Le personnel de la direction générale de la Compagnie ivoirienne du développement du textile (CIDT) veut contribuer à la reconstitution du couvert forestier de Côte d'Ivoire. Son objectif, planter 40 000 arbres avant la fin de l'année 2021. Poursuivant cet objectif, le lundi 30 août 2021, les directeurs, les chefs de services et l'ensemble des travailleurs, ont procédé à un planting d'arbres dans l'enceinte du siège de Bouaké. Le chef du service du Développement durable à la CIDT, Kouamé Lucien, a indiqué que cette opération s'inscrit dans la volonté de la société cotonnière d'accompagner l'État de Côte d'Ivoire dans sa politique de restauration de la forêt.



INDUSTRIALISATION DE LA CÔTE D'IVOIRE : UN IMPORTANT FORUM SUR LA TRANSFORMATION LOCALE DU CACAO PRÉVU LE 11 SEPTEMBRE À ABIDJAN

Abidjan va abriter, le 11 septembre prochain, la deuxième édition du Forum national du jeune cacaoculteur (FNJC). Cet important rendez-vous qui est orienté sur la transformation locale du cacao, premier produit d'exportation de la Côte d'Ivoire, va mobiliser dans la capitale économique ivoirienne, plus de 2 000 jeunes, plus de 500 planteurs et l'ensemble des acteurs de la chaîne de valeurs de l'industrie cacaoyère. Le thème : « Les jeunes face à l'industrie cacaoyère : comment devenir des acteurs majeurs de la transformation locale » révèle tout le sens de cette rencontre.

Société ↻

CONTRIBUTION / PROMOTION DES ACTIONS GOUVERNEMENTALES : QUELLE CONTRIBUTION DU CICG ?

L'un des objectifs du Centre d'Information et de Communication gouvernementale (CICG) est de montrer les efforts considérables réalisés par le gouvernement depuis 2011 en matière d'accès aux services sociaux de base et d'infrastructures économiques et expliquer aussi les enjeux du programme de gouvernement. Le CICG au-delà des actions de communication doit créer des actions de proximité de communication auprès des populations afin de rapprocher les différentes couches à s'approprier des lois et décrets et à les vulgariser au sein de leur communauté. La communication de masse reste le véritable handicap de nos gouvernants pour promouvoir les actions importantes réalisées pour l'amélioration des conditions de vie des populations.

EDUCATION NATIONALE / RENTRÉE SCOLAIRE 2021-2022 : UNE FACILITÉ OFFERTE À DES PARENTS D'ÉLÈVES

Des parents d'élèves qui se creusent les méninges pour faire établir des extraits de naissance ou des jugements supplétifs à leurs enfants, afin de les inscrire dans des établissements préscolaires et primaires pour la rentrée scolaire 2021-2022, peuvent pousser un ouf de soulagement. De fait, la ministre de l'Éducation nationale et de l'Alphabétisation, Mariatou Koné, vient de prendre un arrêté pour définir les critères d'inscription de l'année qui va démarrer, le lundi 13 septembre 2021. On en retient que les inscriptions à la Maternelle et au Cours préparatoire 1ère année (Cp1) se dérouleront, du jeudi 2 au vendredi 10 septembre 2021, gratuitement. Cela, sur présentation ou non d'un extrait de naissance ou d'un jugement supplétif, de 7h30 à 16h30, dans toutes les écoles maternelles et primaires publiques, sur toute l'étendue du territoire national. Au niveau de la Maternelle, les enfants concernés sont ceux qui sont âgés de 3 ans au 31 décembre 2021, dans les écoles à trois sections, et de 5 ans dans les écoles à 1 section.

DÉCLARATION / PIERRE DIMBA (MINISTRE DE LA SANTÉ, DE L'HYGIÈNE PUBLIQUE ET DE LA CMU) : LA CÔTE D'IVOIRE SORT DE LA LISTE DES PAYS À VIRUS EBOLA

Le 14 août 2021, la Côte d'Ivoire a déclaré une épidémie de la Maladie à Virus Ebola (MVE) suite à la confirmation du Laboratoire de l'Institut Pasteur, d'un prélèvement effectué chez une patiente qui a quitté Labé en Guinée le 8 août 2021 et arrivée à Abidjan le 12 août 2021 où elle a été admise dans nos structures, isolée et diagnostiquée comme MVE. Conséquemment, selon les normes de l'OMS, le Gouvernement a immédiatement entrepris toutes les actions de santé publique (Surveillance, Prise en Charge des cas, Vaccination des personnes à risque, prévention et contrôle des infections dans les structures de santé et en communauté etc.) pour répondre à cette épidémie, sécuriser la population et arrêter sa propagation... La patiente à ce jour est déclarée rétablie après que 2 tests consécutifs, réalisés les 21 et 23 août 2021 par le Laboratoire de l'Institut Pasteur soient revenus négatifs. Comme recommandé par le Règlement Sanitaire International (RSI2005), les prélèvements ont été également envoyés pour une confirmation dans un laboratoire de référence qui est accrédité pour les fièvres hémorragiques virales. C'est ainsi que le laboratoire Bio-Mérieux de Lyon qui a été identifié, a reçu les prélèvements le 27 août 2021. Les résultats revenus négatifs tant pour la PCR que pour la sérologie, le Gouvernement a décidé de classer cette patiente comme non-cas de Maladie à Virus Ebola, sortant du coup la Côte d'Ivoire de la liste des pays à virus Ebola...

COVID-19 – À LA SUITE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE ET DU PREMIER MINISTRE : LE MINISTRE PIERRE DIMBA INVITE À INVESTIR LES SITES DÉDIÉS POUR SE FAIRE VACCINER

Dans le cadre de la lutte contre la Covid-19, le ministre de la Santé, de l'Hygiène publique et de la Couverture maladie universelle, Pierre Dimba, a invité les populations vivant en Côte d'Ivoire, le mardi 31 août 2021 dans une déclaration, à investir les sites dédiés pour se faire vacciner. L'appel fait suite à ceux du Chef de l'État, Alassane Ouattara à plusieurs reprises, ainsi qu'à celui du Premier Ministre Patrick Achi.



VACCINATION CONTRE LA COVID-19 : ROTARY CLUB INTERNATIONAL VA SOUTENIR LE GOUVERNEMENT

Le 31 août 2021 à Abidjan, au terme d'une audience que lui a accordée le Premier Ministre ivoirien, Patrick Achi, le président de Rotary Club international, Shekhar Mehta, a exprimé la volonté de son organisation de soutenir le gouvernement dans la vaccination contre la Covid-19. « Nous avons eu un très bel échange avec le Premier Ministre ; et avons discuté de divers sujets, dont les programmes du Rotary Club international au niveau mondial. Nous avons aussi offert notre collaboration pour travailler avec le gouvernement sur les questions de vaccination contre la Covid-19 », a-t-il déclaré. (Source : Primature)



ÉDUCATION, SANTÉ, FORMATION : LE ROTARY CLUB LANCE PLUSIEURS PROJETS POUR L'AUTONOMISATION DE LA JEUNE FILLE

Au cours d'un séjour de trois jours (du dimanche 29 août au mardi 31 août 2021) en Côte d'Ivoire, le président du Rotary international pour l'année 2021-2022, Shekhar Mehta, a demandé aux Rotariens de se concentrer sur l'autonomisation des filles à travers des projets. Lesquels projets doivent porter sur l'Éducation, la santé, la formation, l'eau et l'assainissement. « Je suis en Côte d'Ivoire pour discuter de programme de développement et d'autonomisation féminine. Pour cela, nous avons eu des visites de travail avec les autorités étatiques », a déclaré Shekhar Mehta.



SIMULATION DE VIOL À L'ÉMISSION « LA TÉLÉ D'ICI EN VACANCES » DE NCI : UNE VAGUE D'INDIGNATION S'EMPARE DE LA CÔTE D'IVOIRE ET DU MONDE

Les messages et motions d'indignation ne finissent pas d'être publiés, tant sur la toile que dans les médias ! En effet, l'animateur Yves M'Bella et son équipe ont invité, lundi dernier, sur le plateau de la Nouvelle chaîne ivoirienne (Nci), un certain Kader Abdoul Chérif, ancien violeur, selon ses propres termes, sorti de la Maison d'arrêt et de correction d'Abidjan (Maca). Dans le déroulé de l'émission, ce dernier a révélé comment il commettait son forfait. La mise en scène, empreinte d'obscénité, banalisait le viol, à telle enseigne qu'une vague d'indignation s'est emparée de toutes les couches socioprofessionnelles. C'est ainsi que le Collège de la Haute autorité de la communication audiovisuelle (Haca), institution chargée de la régulation de la communication audiovisuelle en Côte d'Ivoire, réuni hier a, par le biais d'un communiqué, décidé de « la suspension de M. Yves de M'bella, animateur de l'émission incriminée pour une durée de 30 jours, de toutes les antennes des chaînes de télévision et de radios en Côte d'Ivoire ». Aussi, l'autorité administrative indépendante a invité la Nouvelle chaîne ivoirienne « à plus de vigilance dans la programmation des émissions et l'encouragement à prendre toutes les initiatives en vue de la sensibilisation des populations sur les violences faites aux femmes ». Outre la Haca, la ministre de la Femme, de la Famille et de l'Enfant, Nassénéba Touré, portant la voix de l'Etat de Côte d'Ivoire, a fait une déclaration sur sa page Facebook et est passée sur le plateau de Nci. « Engagée pour le bien-être et la promotion de la femme, je partage la douleur indicible des victimes de viol et surtout celles qui ont revécu ce traumatisme. Je condamne fermement ces actes ignobles et ces propos de l'invité et de l'animateur, qui viennent saper les efforts du gouvernement, des ONG et de ces anonymes, dans la politique d'éradication de ce fléau qui gâche la vie de milliers de femmes et de filles. Le viol demeure un crime et non un sujet de cirque!!! »



APOLOGIE DU VIOL EN CÔTE D'IVOIRE : LA LIGUE IVOIRIENNE DES DROITS DES FEMMES PORTE PLAINTE

La Ligue ivoirienne des droits des femmes dirigée par Megane Boho, est choquée, outrée et scandalisée par l'apologie et la promotion du viol faites par Yves de M'bella et son équipe sur le plateau de « la Télé d'ici en vacances » de la Chaîne de Télévision NCI. Elle condamne, avec la dernière énergie, cette émission et son contenu qui, pour elle, est humiliant et dégradant pour la femme et la société. La ligue qui précise que le viol est un crime, confie, par ailleurs, qu'elle a porté plainte pour outrage public.



AFRO BASKETBALL 2021 (QUART DE FINALE) CÔTE D'IVOIRE-GUINÉE : DE CHAUDES RETROUVAILLES POUR UNE PLACE EN DEMI-FINALE

Une des rencontres en quarts de finale de la 30e édition de l'Afro basketball 2021, qui se déroule depuis le 24 août 2021 au Rwanda, oppose la Côte d'Ivoire à la Guinée, ce mercredi 1er septembre 2021 à 16h Gmt. C'est la 4e fois que les deux « Eléphants » se retrouvent en un an et demi. Eléphants de Côte d'Ivoire et Eléphants (Sily) de Guinée avaient partagé la même poule lors des éliminatoires de cette compétition. Et deux fois, la Côte d'Ivoire avait pris le meilleur sur la Guinée. Mais depuis, les choses semblent avoir évolué. En atteste la victoire du Sily face à l'Egypte (86-78), avant qu'il ne terrasse le pays hôte, le Rwanda (72-68), lors du match de barrage d'accession en quart de finale.

» A L'INTERNATIONAL



EBOLA: «AUCUNE PREUVE» DE LA PRÉSENCE DU VIRUS EN CÔTE D'IVOIRE, SELON L'OMS

Il n'existe « aucune preuve » de la présence du virus Ebola en Côte d'Ivoire, après de nouvelles analyses de l'Institut Pasteur de Lyon (France) sur les prélèvements réalisés sur une jeune Guinéenne présentée par les autorités ivoiriennes comme infectée, mi-août, a annoncé mardi l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

» AGENCE DE PRESSE



POINT DE LA SITUATION DE LA COVID-19 AU 31/08/2021 (COMMUNIQUÉ)

Le ministère de la Santé, de l'Hygiène publique et de la Couverture maladie universelle a enregistré, mardi 31 août 2021, 151 nouveaux cas de Covid-19 sur 3 448 échantillons prélevés, 138 guéris et 5 décès. A la date du 31 août 2021, la Côte d'Ivoire compte donc 55 669 cas confirmés dont 53 813 personnes guéries, 441 décès et 1 415 cas actifs pour un nombre total de 901 623 échantillons prélevés. Le 30 août, 6 229 doses de vaccin ont été administrées, portant à 1 353 553, le nombre total de doses inoculées depuis le 1er mars 2021 avec l'ajout de 9 396 doses administrées non comptabilisées le 29 août. La vaccination contre la Covid-19 étant gratuite et volontaire, le ministre de la Santé, de l'Hygiène publique et de la Couverture maladie universelle, Pierre N'Gou Dimba, invite toutes les personnes de plus de 18 ans à se faire vacciner dans les centres de vaccination.



Accédez à l'information officielle
du Gouvernement de Côte d'Ivoire
en un clic.

www.gouv.ci



Centre d'Information et de
Communication Gouvernementale

Pour toute information, prière contacter la Division Information et Relations publiques pour le Développement du CICG.

Contact : +225 27 22 51 14 38 / 07 57 54 03 60

Email : info@cicg.gouv.ci - Site Web : www.gouv.ci

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CICG, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Les surtitres et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous lisez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.